

Voici un condensé des marques postales et oblitérations que l'on peut trouver au cours des siècles sur les enveloppes et en particulier celles du bureau de poste de Rochefort.

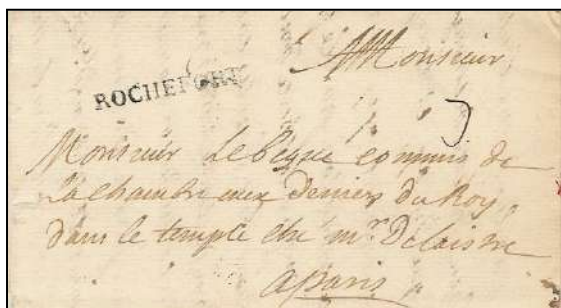
A – MARQUES MANUELLES

I - MARQUES LINEAIRES : souvent formées du numéro du département et du nom de la ville.

- ❖ Cursives
Cachet linéaire qui imite l'écriture à la plume.



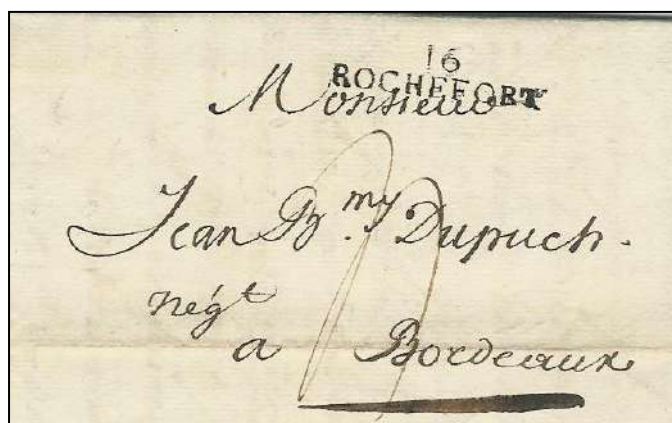
- ❖ Marque de départ port dû



ROCHEFORT
Lettre du 23 octobre 1702
(griffe utilisée de 1702 à 1731)



DE ROCHEFORT
Lettre de 1767
(griffe utilisée de 1754 à 1780)

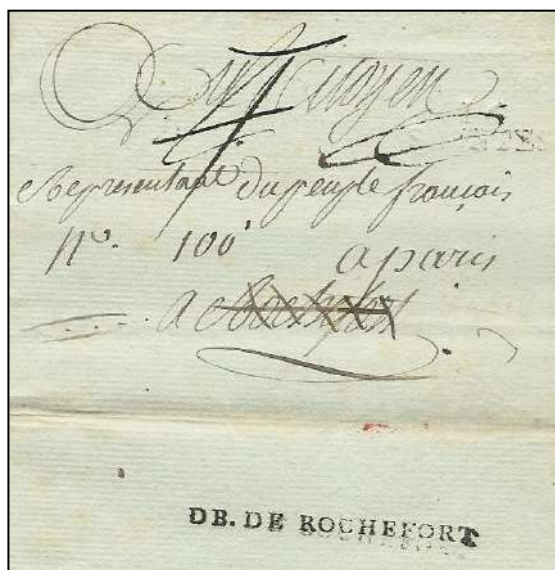


**16
ROCHEFORT**
Lettre du 9 octobre 1806
(griffe utilisée de 1803 à 1809)

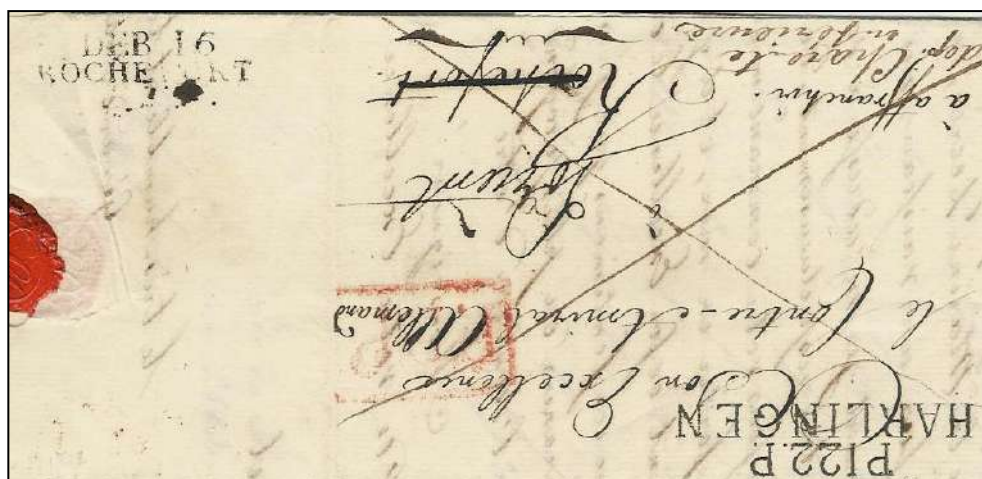
Au cours des 18^e et 19^e siècles, ces griffes ont eu des dimensions variables.

❖ Marque de déboursé

Ce cachet est mis sur le courrier lorsque la lettre en port dû n'a pu être payée à l'arrivée pour un motif quelconque (refusée, changement d'adresse, etc.) ; le facteur pouvait ou la renvoyer à l'expéditeur ou la faire suivre à la nouvelle adresse.

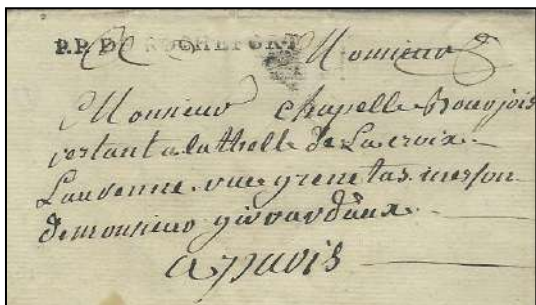


D B. DE ROCHEFORT
Lettre de 1792
(griffe utilisée de 1785 à 1803)



DEB 16
ROCHEFORT
Lettre du 20 février 1812 envoyée de Harlingen (Royaume de Hollande) à Rochefort et réexpédiée à Lorient

❖ Marque de départ en port payé



P. P. DE ROCHEFORT
(griffe utilisée de 1787 à 1791)



P.16.P.
Lettre du 24 vendémiaire an 13
(griffe utilisée de 1792 à 1809)

II - CACHETS AVEC DATES

❖ Cachet d'essai :

Les griffes linéaires n'indiquant ni le jour, ni le mois, ni l'année d'expédition et ces mentions étant devenues indispensables, l'Administration met en service au mois de février 1828 un tampon rectangulaire, mais de manipulation difficile, il est abandonné dans le même mois au profit du cachet circulaire.



A partir de 1830, pour tous les bureaux de recette, sont utilisés de nouveaux cachets à date circulaires avec simples fleurons type 12, doubles fleurons type 11 ou sans fleuron type 13, avec pour la première fois le nom de la ville et le numéro du département.

Cachet doubles fleurons
Type 11



Cachet à simple fleuron
Type 12



Cachet sans fleuron
Type 13



Cachet type 14
utilisé à partir de 1836

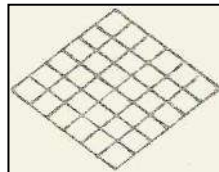


Cachet type 15
créé en 1838



Le 1^{er} janvier 1849, c'est l'arrivée du premier timbre poste. Il y a maintenant 2 cachets sur l'enveloppe : le cachet à date du bureau et celui qui annule le timbre.

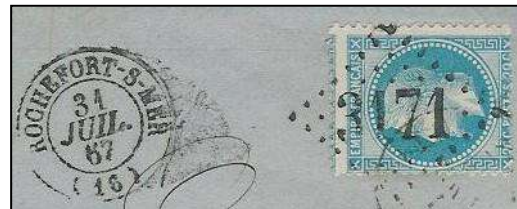
Le cachet losange grille se rencontre avec les cachets à date types 11 à 15 :



A compter du 1^{er} janvier 1852 et jusqu'au 31 décembre 1862, le timbre est annulé par un cachet à losange à petits chiffres, puis en 1862 les petits chiffres sont remplacés par les gros chiffres :



Petits chiffres



Gros chiffres avec cachet type 15

Cachet type 16
avec indication de levée utilisé
à partir de 1868



Cachet type 17,
même modèle que le 15
mais avec indication de levée

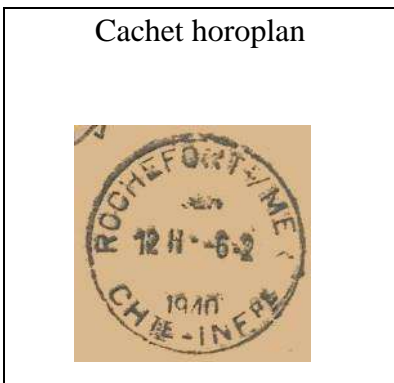
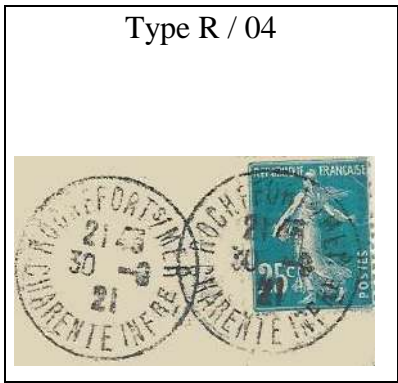
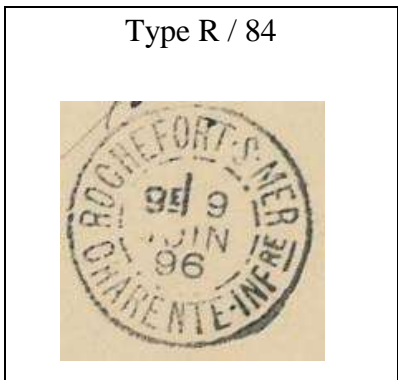


Cachet type 18,
même modèle que le 17 mais
avec le nom du département

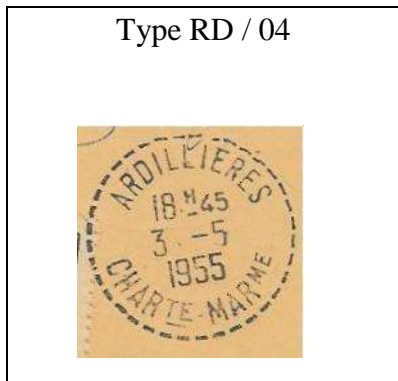
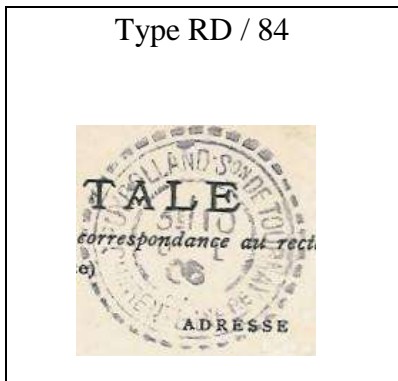


III – LES DIFFERENTS BUREAUX POSTAUX

❖ Les Recettes :



❖ Les Recettes Distributions :



❖ Les Agences postales créées vers 1919 :



❖ **Les Recettes Auxiliaires Urbaines** créées vers 1897 :

Type RAU / 97



Type RAU / 04



Type RAU / P



❖ **Les Recettes Auxiliaires Rurales** :

Type RAR / 94



Type RAR / 04



IV – CACHETS DIVERS

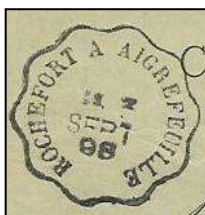
- ❖ **Correspondants Postaux Automobiles** ou Circuits Postaux Automobiles, créés vers 1926 :



- ❖ **Courriers convoyeurs station.** Service postal assuré par des employés des postes travaillant dans des compartiments voyageurs ; cachet mis en service en 1866 qui disparaît entre 1880 et 1890 :



- ❖ **Courriers convoyeurs lignes,** mis en service pour remplacer les convoyeurs stations. Les cachets indiquent le trajet de ligne de chemin de fer, sur lequel le courrier a été pris en charge par l'administration des Postes :



❖ **Cachets télégraphiques**

en 1871



en 1881



Central en 1965



- ❖ **Griffes linéaires** apposées par le bureau de poste d'arrivée pour annuler un affranchissement qui n'a pas été oblitéré au départ :



avec numéro de poste comptable
(cachet interne ne devrait pas se
trouver sur du courrier)



B – CACHETS & FLAMMES MECANIQUES

❖ Machine DAGUIN cachets jumelés

Les premières machines Daguin ont été mises en service en 1884.

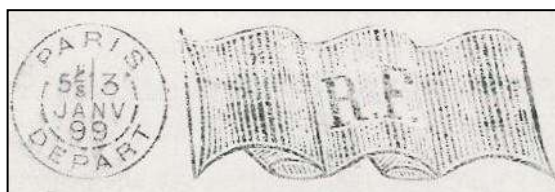
Pour reconnaître les cachets Daguin, il faut que l'écartement entre les 2 axes de chaque tampon aient 28 mm, que les 2 cachets présentent des différences légères ou non, et il y a souvent une trace laissée par le piston de la machine qui immobilise la lettre.



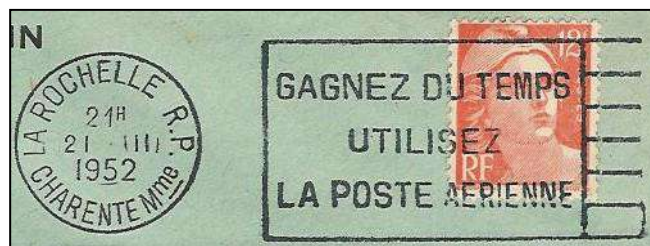
❖ Cachet Daguin illustré



❖ Machine BICKERDIKE, testée à Paris en décembre 1898 et janvier 1899, puis installée dans l'enceinte de l'Exposition Universelle de 1900 :



❖ Machine FLIER, mise en service en janvier 1904 à Paris, puis adoptée dans toute la France dans les bureaux à fort volume de travail :



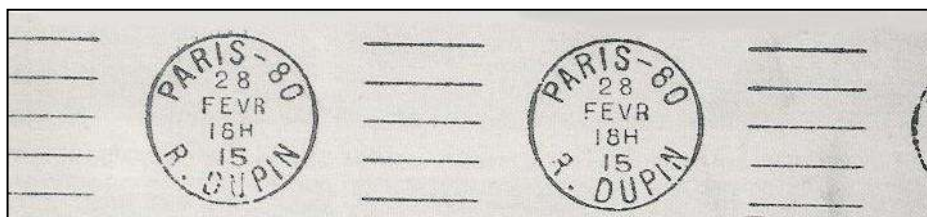
❖ **Machine KRAG**, on la trouve à partir de 1906 :



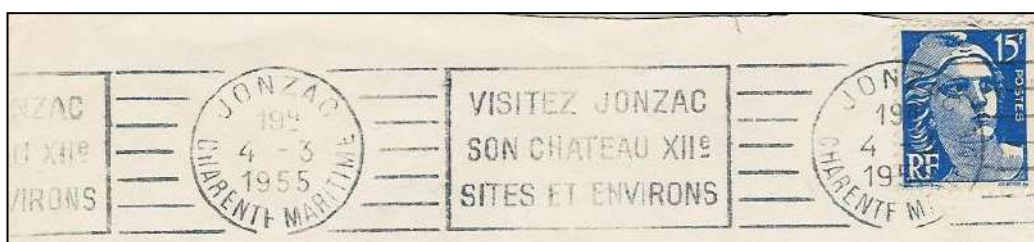
❖ **Machine CHAMBON**, mise en service en 1911 :



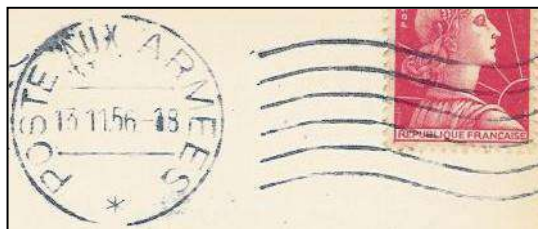
❖ **Machine GARCIA**, testée en mai 1913 et installée dans quelques bureaux en 1914 :



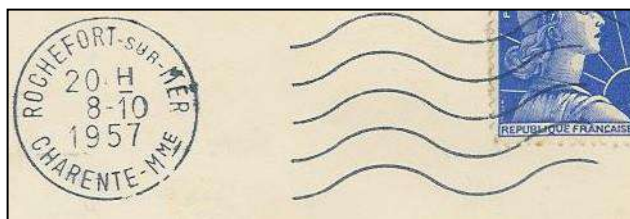
❖ **Machine R. B. V.**, elle apparaît en 1932 :



- ❖ **Machine KLUSSENDORF**, machine allemande récupérée après la guerre, elle n'a été utilisée que par la Poste aux Armées :



- ❖ **Machine SECAP**, mise en service à partir de 1951 :

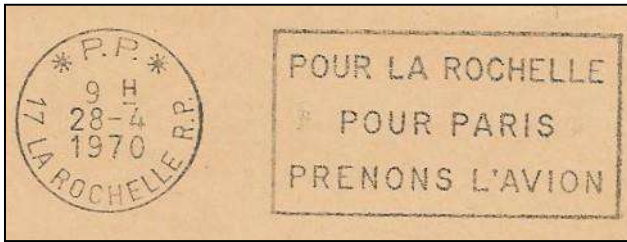


Vers les années 1955 et jusqu'en 1970, la flamme était montée à gauche du timbre à date :

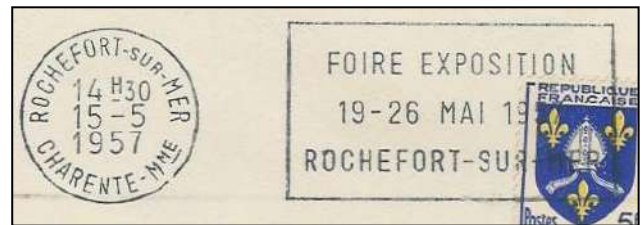


Mais *le cachet de la poste faisant foi*, il était impossible de voir la date d'envoi, de ce fait depuis 1970, la flamme est inversée et donc il existe deux types et trois modèles de flammes :

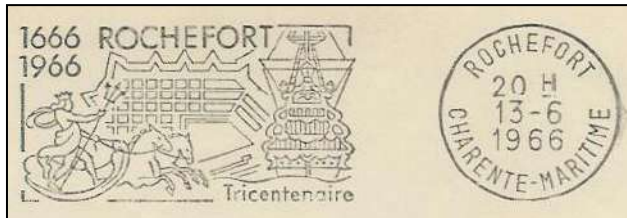
- ✓ Type I : Flamme ne comportant qu'un texte de propagande accompagné ou non d'une illustration. Elles sont montées à droite du timbre à date.
- ✓ Type II : Flamme dont le nom du bureau et la date de dépôt sont répétés sous la flamme. Elles sont montées à gauche du timbre à date (depuis 1971).
- ✓ Modèle 1 : Flamme comprenant exclusivement un texte gravé en caractères bâtons majuscules sur 3 lignes ou plus et comportant 45 caractères au maximum, chaque blanc entre les mots étant compté pour un caractère.
- ✓ Modèle 2 : Flamme dont le texte réalisé en caractères bâtons majuscules dépasse les maxima (nombre de lignes et nombre de caractères) fixés pour les flammes au modèle 1.
- ✓ Modèle 3 : Flamme composée d'un dessin et d'un texte.



Type I modèle 1



Type 1 modèle 2



Type I Modèle 3



Type II modèle 3

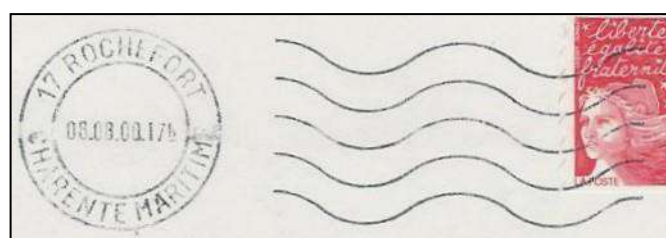
❖ **Machine TOSHIBA**, mise en service à partir de juin 1976 :



❖ **Machine AFM MEGRAS**, mise en service depuis 1992 :



❖ **Machine SECAP HPS**, mise en service dans les années 1990 :



❖ Machine NEC SRO :

